

Sécurité dans les déplacements

Fiche technique

Secteur

Social

Public

Cette formation s'adresse à tout travailleur d'ESAT.

Durée

2 jours

Organisme de formation

☎ ANTIDOT

Date limite d'inscription

24/02/2021

Lieux & dates

☎ Groupe 1

Yonne

Les 27 & 28 avr. 2021

☎ Groupe 2

Nièvre

Les 29 & 30 avr. 2021

☎ Groupe 3

Côte d'Or

Les 11 & 12 mai 2021

☎ Groupe 4

Haute-Saône

Les 22 & 23 juin 2021

☎ Groupe 5

Territoire de Belfort

Les 24 & 25 juin 2021

☎ Groupe 6

Doubs

Les 6 & 7 juil. 2021

☎ Groupe 7

Jura

Les 8 & 9 juil. 2021

☎ Groupe 8

Saône-et-Loire

Les 12 & 13 oct. 2021

Interlocuteur Opco Santé

Hélène NARSES-VARESCON

helene.narses-varescon@opco-sante.fr

03 80 30 47 71

Contexte

Il est essentiel de donner aux ouvriers d'ESAT la possibilité d'une plus grande autonomie et une sécurité accrue dans leurs déplacements. Pour certains, il s'agira de pouvoir conduire en toute sécurité un cycle, un cyclomoteur ou une voiture sans permis, pour d'autres, il s'agira de conduire un véhicule avec ou sans aménagement, ou encore tout simplement de se déplacer à pied. Au-delà de l'aspect sécurité et mobilité, c'est également un gain de confiance en soi et une valorisation pour ces personnes qui pourront ainsi se déplacer seules et même posséder leur propre véhicule.

Objectifs

- ☎ Etre capable de se déplacer en sécurité dans l'espace routier ;
- ☎ Savoir identifier les risques et connaître leurs conséquences ;
- ☎ Connaître la réglementation/signalisation spécifique aux piétons.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

- ☎ Connaître l'environnement routier en tant que piéton ;
- ☎ Savoir se déplacer dans des situations simples en agglomération en tant que piéton ;
- ☎ Savoir se déplacer dans des situations simples hors agglomération en utilisant les transports en commun ;
- ☎ Le code de la route : connaître la signalisation propre aux piétons.
- ☎ Approfondissement des connaissances et apprentissage de la prévention